

Annexe I

Liste des chefs de subdivision ayant délégation de signature en matière de ressources humaines Pour les actes et décisions de gestion courante visés à l'article 2

Nom	Fonction
Christophe BEGON	Responsable de la subdivision de Grand Delta
Séverine ANTOLIN	Responsable de la subdivision Études et travaux de Beaucaire par Intérim du 1 ^{er} mars 2018 au 31 août 2018 inclus
Alain HERR	Responsable de la subdivision de Chalon-sur-Saône
Jean-Yves ROUSSELLE	Responsable de la subdivision de Mâcon
Jean-Paul FAUDOT	Responsable de la subdivision de Dole
Brahim LOUAFI	Responsable de la subdivision de Frontignan
Jérôme QUITTARD	Responsable de la subdivision de Gray
Maryline REVOL	Responsable de la subdivision de Lyon
Christophe HUOT-MARCHAND	Responsable de subdivision de la Vallée du Doubs
Philippe MENEGAIN	Responsable de la subdivision de Port sur Saône

Liste des adjoints ayant délégation de signature En cas d'absence ou d'empêchement du responsable de subdivision

Nom	Fonction
Séverine ANTOLIN	Adjoint Travaux au responsable de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire
Georges PIGNOT	Adjoint au responsable de la subdivision de Grand Delta
Yannick SAVOY	Adjoint au responsable de la subdivision de Chalon-sur-Saône
Laurent MALBRUNOT	Adjoint au responsable de la subdivision de Mâcon
Marc RIGOLIER	Adjoint au responsable de la subdivision de Dole
Philippe SCHNEIDER	Adjoint au responsable de la subdivision de Frontignan
Bernard VANDAELE	Adjoint au responsable de la subdivision de Gray
Éric TISSIER	Adjoint au responsable de la subdivision de Lyon
Pierre DZIADKOWIAK	Adjoint au responsable de la subdivision de la Vallée du Doubs
Denis JEANDENAND	Adjoint au responsable de la subdivision de Port-sur-Saône
Natacha LAVAL	Adjointe au responsable du bureau des ressources humaines et formation

Annexe II

Liste des encadrants ayant délégation de signature En matière de ressources humaines pour :

- Les autorisations d'absence ou de congés hormis le congé maternité, le congé paternité, le congé de solidarité familiale concernant les agents relevant de leur autorité hiérarchique
- Ordres de mission temporaires, à l'exclusion des ordres de mission internationaux, et les états de frais correspondants

SIEGE

Nom	Fonction
Thomas MOMBER	Responsable du bureau Maintenance (DGD)
Karine PASCAL	Responsable du bureau Environnement Gestion Hydraulique (DGD)
Sylvie DEVUN	Responsable bureau Exploitation Sécurité de la Navigation (DGD)
Caroline DUMONT	Responsable du bureau information géographique (DGD)
Cécile BOULOGNE	Responsable du bureau d'Études de Lyon (DI)
Dominique DUNAND	Responsable du bureau d'Études de Besançon (DI)
Anne VEXLARD	Responsable du bureau Moyens généraux, parc, immobilier (SG)
Caroline FROMENT	Responsable du bureau Sécurité prévention (SG)
Fathia BADIN	Responsable du bureau Comptabilité (SG)
Alain BERNARD	Responsable du bureau informatisation (SG)
Sylvain ROBICHON	Responsable du bureau gestion domaniale (DDEV)
Naïla KAHLA	Responsable du pôle juridique et marchés (direction)
Rachid BIOUD	Responsable du bureau Économie, transport et prospective (DDEV)
Benjamin FAUVEAU	Responsable de la mission territoriale de développement PACA/LR
Marine LERICOLAIS	Responsable du bureau Tourisme, territoires, concessions portuaires (DDEV)
N.	Responsable du bureau Gestion et Qualité des opérations (DI)
Florent BUCHWALTER	Responsable de la mission conseil, gestion, modernisation (CGM)
Claudine BARDIN-FLOIRAS	Agent comptable secondaire

Annexe III

Liste des encadrants ayant délégation de signature En matière de ressources humaines pour :

- Les autorisations d'absence ou de congés hormis le congé maternité, le congé paternité, le congé de solidarité familiale concernant les agents relevant de leur autorité hiérarchique

Nom	Fonction
Subdivision de Grand Delta	
DRAHON Adrien	Responsable du centre d'exploitation de Saint-Gilles
BOCASSINI Gil	Chef d'équipe poste écluse Saint-Gilles
LE BAS Jean-Claude	Chef d'équipe maintenance du linéaire CE St Gilles
Subdivision de Dole	
GUILLEMOT Jean	Responsable exploitation entretien travaux neufs
FRANCIOLI Régis	Coordonnateur maintenance CRR
CHANIET Claude	Chef d'équipe exploitation
COGET Mickaël	Chef d'équipe exploitation travaux
CLAVIER Jean-Luc	Chef d'équipe responsable CE Dole
LOUIS Lionel	Chef d'équipe responsable CE Moulin des Malades
Subdivision de Frontignan	
ROYER David	Responsable Centre de Palavas
PUARD Gilles	Chef d'équipe responsable exploitation Palavas
DEPERRIAUX Bruno	Chef d'équipe responsable matériel Palavas
Subdivision de Gray	
BONADEI Édouard	Chef d'équipe responsable exploitation
JAONAH Jean-Charles	Chef d'équipe adjoint au responsable maintenance Petite Saône
CLAVIER Dominique	Chef d'équipe responsable CE Auxonne
RACE Hervé	Chef d'équipe responsable CE Gray
PIETRYKOWSKI Hervé	Responsable de la gestion domaniale
Subdivision de Lyon	
SADONNET Thierry	Responsable secteur Saône et site éclusier de Rochetaillée Lyon

Nom	Fonction
Subdivision de la Vallée du Doubs	
PAUTOT Laurent	Responsable entretien-exploitation VDD Sud
THEVENOT Vincent	Responsable pôle domaine
BEDEAUX Bruno	Responsable maintenance
FIGUEROO Charles	Responsable entretien-exploitation VDD Nord
MARBACH Claude	Chef d'équipe exploitation VDD Nord
ROUHIER Gildas	Chef d'équipe adjoint travaux VDD Nord
COUR Alexandre	Chef d'équipe exploitation VDD Sud
BIGNET Gérard	Chef d'équipe entretien VDD Sud
VUILLIER Éric	Contrôleur travaux
PAOLI Claude	Chef d'équipe d'exploitation Montbéliard Sud
NICOLAS Jérôme	Chef d'équipe MSL VDD Nord

Subdivision de Port sur Saône	
DENIZOT Christophe	Responsable centre d'exploitation de Cendrecourt
MILLERAND Jean-Jacques	Responsable exploitation maintenance Petite Saône
LEBLEUX Jacky	Chef d'équipe maintenance atelier Port-sur-Saône
VACELET Pierre	Chef d'équipe maintenance exploitation secteur Port-sur-Saône
VIEILLARD Julien	Chef d'équipe maintenance exploitation secteur Port-sur-Saône



D E C I S I O N
Portant délégation de signature
Relative à la compétence d'ordonnateur secondaire

La Directrice territoriale de VNF RHONE SAONE

Vu le code des transports,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

D E C I D E

Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire à :

M. Olivier NOROTTE, directeur territorial adjoint,

Et, en cas d'absence ou d'empêchement de la directrice et du directeur adjoint, à :

M. Lionel VUITTENEZ, directeur des subdivisions,

Et, en cas d'absence ou d'empêchement du directeur des subdivisions, à :

M. Mohammed SAIDI, secrétaire général,

Article 2

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et compétences, à :

M. Mohammed SAIDI, secrétaire général, et, en cas d'absence ou d'empêchement, M. Éric POIRSON adjoint,
M. Nicolas CHARTRE, responsable de la direction du développement, et, en cas d'absence ou d'empêchement,
M. Sylvain ROBICHON adjoint,
Mme Caroline PROSPERO, responsable de la direction de l'ingénierie, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Cécile BOULOGNE, adjointe,

M. Steven HALL, responsable de la direction de la gestion durable.

Pour signer :

- Tout engagement juridique relatif aux dépenses
- Les pièces de liquidation des recettes et de dépenses de toute nature
- La certification du service fait

Article 3

Délégation de signature est donnée aux responsables d'unité comptable désignés dans le tableau annexe I- 1, pour signer tout engagement juridique relatif aux dépenses et les pièces de liquidation de recettes et de dépenses de toute nature.

Article 4

Délégation de signature est donnée, en cas d'absence ou d'empêchement des responsables d'unité comptable, aux agents désignés dans le tableau annexe I-2 pour signer tout engagement juridique relatif aux dépenses et les pièces de liquidation de recettes et de dépenses de toute nature.

Article 5

Délégation de signature est donnée à Mme Fathia BADIN, responsable du centre de services partagés, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Roland MAGNIN adjoint, pour :

- Effectuer des virements de crédits entre les comptes, dans la limite des crédits délégués, pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement,
- Signer, dans le cadre de ses attributions et compétences :
 - Tout engagement juridique relatif aux dépenses
 - Les demandes de paiement et les pièces y afférentes
 - La certification du service fait

Article 6

Délégation de signature est donnée aux agents du centre de services partagés désignés dans l'annexe I-3 pour certifier le service fait.

Article 7

Toute décision antérieure est abrogée.

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à LYON, le 27 mars 2018

**La Directrice territoriale
De Voies Navigables de France
RHONE SAONE**

SIGNE

Cécile AVEZARD

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-1

Liste des responsables d'unité comptable ayant délégation de signature En matière d'engagement juridique relatif aux dépenses Et de pièces de liquidation de recettes et de dépenses de toute nature

Nom	Fonction	Unité comptable
Christophe BEGON	Responsable de la subdivision Grand Delta	Grand Delta
Séverine ANTOLIN	Responsable de la subdivision Études et travaux de Beaucaire par Intérim du 1 ^{er} mars 2018 au 31 août 2018 inclus	Beaucaire/Gd travaux
Alain HERR	Responsable de la subdivision de Chalon-sur-Saône	Chalon-sur-Saône
Jean-Paul FAUDOT	Responsable de la subdivision de Dole	Dole
Brahim LOUAFI	Responsable de la subdivision de Frontignan	Frontignan
Jérôme QUITTARD	Responsable de la subdivision de Gray	Gray et Port-sur-Saône
Maryline REVOL	Responsable de la subdivision de Lyon	Lyon
Jean-Yves ROUSSELLE	Responsable de la subdivision de Mâcon	Mâcon
Christophe HUOT-MARCHAND	Responsable de la subdivision de la Vallée du Doubs	Vallée du Doubs
Philippe MENEGAIN	Responsable de la subdivision de Port-sur-Saône	Port-sur-Saône
Anne VEXLARD	Responsable du bureau Moyens généraux, parc, immobilier	SG -BMGPI
Fathia BADIN	Responsable du bureau comptabilité	SG-BC
Éric POIRSON	Adjoint au Secrétaire général, Responsable des ressources humaines	SG-BRHF

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-2

Liste des agents ayant délégation de signature En cas d'absence ou d'empêchement des responsables d'unité comptable

Nom	Fonction
Séverine ANTOLIN	Adjoint Travaux au responsable de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire
Georges PIGNOT	Adjoint au responsable de la subdivision de Grand Delta
Yannick SAVOY	Adjoint au responsable de la subdivision de Chalon-sur-Saône
Marc RIGOLIER	Adjoint au responsable de la subdivision de Dole
Philippe SCHNEIDER	Adjoint au responsable de la subdivision de Frontignan
Éric TISSIER	Adjoint au responsable de la subdivision de Lyon
Laurent MALBRUNOT	Adjoint au responsable de la subdivision de Mâcon
Pierre DZIADKOWIAK	Adjoint au responsable de la subdivision de la Vallée du Doubs
Natacha LAVAL	Adjointe au responsable du bureau Ressources humaines et formation
Denis JEANDENAND	Adjoint au responsable de la subdivision de Port-sur-Saône
Bernard VANDAELE	Adjoint au responsable de la subdivision de Gray
Roland MAGNIN	Adjoint au responsable du bureau comptabilité

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-3

Liste des agents ayant délégation de signature Pour la certification du service fait

Nom	Fonction
Mathieu BUPTO	Comptable
Nicolas DE FRANCESCHI	Comptable
Jean FIAN	Comptable
Patrick BALLOFFET	Comptable
Cécile JULLIARD	Comptable
Véronique MUSEUR	Comptable
Aurélie POTHIN	Comptable



D E C I S I O N
Portant délégation de signature
En matière de marchés publics

La Directrice territoriale de VNF RHÔNE SAÔNE

Vu le code des transports,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

D E C I D E

Article 1er

Délégation de signature est donnée à :

M. Olivier NOROTTE, directeur territorial adjoint,

Et, en cas d'absence ou d'empêchement de la directrice et du directeur adjoint, à :

M. Lionel VUITTENEZ, directeur des subdivisions,

Et, en cas d'absence ou d'empêchement du directeur des subdivisions, à :

M. Mohammed SAIDI, secrétaire général,

Pour signer tout acte et décision en matière de marchés publics tels que définis au paragraphe I de l'article 1er de la délégation de pouvoirs du directeur général en date du 31 mars 2014 modifiée par décision du 13 juillet 2015, à savoir :

- Conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maîtrise d'œuvre, et accords-cadres, d'un montant inférieur à 90 000 € HT,
- Prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché et accords-cadres, quel qu'en soit le montant,
- Prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché et accord-cadre, conformément au montant du contrat ou des enveloppes allouées.

Article 2

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et compétences, à :

- M. Mohammed SAIDI, secrétaire général, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Éric POIRSON adjoint,
- M. Nicolas CHARTRE, responsable de la direction du développement, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M Sylvain ROBICHON adjoint,
- Mme Caroline PROSPERO, responsable de la direction de l'ingénierie, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Cécile BOULOGNE, adjointe,
- M. Steven HALL, responsable de la direction de la gestion durable,

Pour signer les actes et décisions en vue de :

- Conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maîtrise d'œuvre et accords-cadres d'un montant inférieur à 90 000 € HT,
- Prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché et accords-cadres d'un montant inférieur à 90 000 € HT,
- Prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché et accords-cadres d'un montant inférieur à 90 000 € HT.

Article 3

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et compétences, aux chefs d'unités, chefs de subdivisions désignés dans l'annexe I-1, et, en cas d'absence ou d'empêchement, aux adjoints désignés dans l'annexe I-2, pour signer les actes et décisions en vue de :

- Conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, hors marché de maîtrise d'œuvre, d'un montant inférieur à 50 000 € HT,
- Prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant inférieur à 50 000 € HT,
- Prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant inférieur à 50 000 € HT,
- Conclure tout marché de maîtrise d'œuvre d'un montant inférieur à 20 000 € HT.

Article 4

Délégation de signature est donnée aux agents désignés dans les tableaux des annexes I-2 et I-3, dans la limite de leurs attributions et compétences, pour signer les actes et décisions en vue de :

- Conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, hors marché de prestations intellectuelles, d'un montant inférieur à 15 000 € HT,
- Prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant inférieur à 15 000 € HT,
- Prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant inférieur à 15 000 € HT.

Article 5

Toute décision antérieure est abrogée.

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à LYON, le 27 mars 2018

**La Directrice territoriale
De Voies navigables de France
RHONE SAONE**

SIGNE

Cécile AVEZARD

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-1

**Liste des chefs d'unités, chefs de subdivision et adjoints ayant délégation de signature
Pour l'article 3
(Marchés <50 000 € hors maîtrise d'œuvre et marchés de maîtrise d'œuvre< 20 000 € HT)**

Nom	Fonction
Thomas MOMBER	Responsable du bureau Maintenance (DGD)
Karine PASCAL	Responsable du bureau Environnement Gestion Hydraulique (DGD)
Sylvie DEVUN	Responsable bureau Exploitation Sécurité de la Navigation (DGD)
N.	Responsable du bureau gestion et qualité des opérations (Ingénierie)
Cécile BOULOGNE	Responsable du bureau d'Études de Lyon (Ingénierie)
Séverine ANTOLIN	Responsable de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire (Ingénierie) par Intérim du 1er mars 2018 au 31 août 2018 inclus
Dominique DUNAND	Responsable du bureau d'Études de Besançon (Ingénierie)
Alain BERNARD	Responsable du bureau Informatisation (SG)
Anne VEXLARD	Responsable du bureau Moyens généraux et parc, Immobilier (SG)
Caroline FROMENT	Responsable du bureau Sécurité prévention (SG)
Naïla KAHLA	Responsable du pôle juridique et marchés (Direction)
Marine LERICOLAIS	Responsable du bureau Tourisme, territoires, concessions portuaires (DDEV)
Rachid BIOUD	Responsable du bureau économie, transport et prospective (DDEV)
Christophe BEGON	Responsable de la subdivision de Grand Delta
Alain HERR	Responsable de la subdivision de Chalon-sur-Saône
Jean-Paul FAUDOT	Responsable de la subdivision de Dole
Brahim LOUAFI	Responsable de la subdivision de Frontignan
Jérôme QUITTARD	Responsable de la subdivision de Gray
Maryline REVOL	Responsable de la subdivision de Lyon
Jean-Yves ROUSSELLE	Responsable de la subdivision de Mâcon
Philippe MENEGAIN	Responsable de la subdivision de Port-sur-Saône
Christophe HUOT-MARCHAND	Responsable de la subdivision de la Vallée du Doubs

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-2

**Liste des agents ayant délégation de signature
Pour l'article 3 (marchés <50 000 € hors maîtrise d'œuvre et marchés de maîtrise d'œuvre< 20 000 € HT) en
cas d'absence du chef de bureau ou de subdivision
Et pour l'article 4 (marchés < 15 000 € hors prestations intellectuelles)**

Nom	Fonction
Séverine ANTOLIN	Adjoint Travaux au responsable de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire
Georges PIGNOT	Adjoint au responsable de la subdivision de Grand Delta
Yannick SAVOY	Adjoint au responsable de la subdivision de Chalon-sur-Saône
Marc RIGOLIER	Adjoint au responsable de la subdivision de Dole
Philippe SCHNEIDER	Adjoint au responsable de la subdivision de Frontignan
Bernard VANDAELE	Adjoint au responsable de la subdivision de Gray
Eric TISSIER	Adjoint au responsable de la subdivision de Lyon
Laurent MALBRUNOT	Adjoint au responsable de la subdivision de Mâcon
Pierre DZIADKOWIAK	Adjoint au responsable de la subdivision de la Vallée du Doubs
Natacha LAVAL	Adjointe au responsable du bureau Ressources humaines et formation
Denis JEANDENAND	Adjoint au responsable de la subdivision de Port-sur-Saône

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-3

**Liste des agents ayant délégation de signature
Pour l'article 4 (marchés < 15 000 € hors prestations intellectuelles)**

Nom	Fonction
Direction –communication	
Aurélie FRANCHI	Responsable du bureau Communication
Subdivision de Grand Delta	
Joseph VIOLLIN	Responsable du Pôle sécurité de la navigation
Adrien DRAHON	Responsable du centre d'exploitation de St Gilles
Subdivision de Chalon-sur-Saône	
Michel BLONDEL	Technicien en charge des études et de l'environnement
Jocelyn ROYER	Technicien en charge de la maintenance
Sébastien COLLARD	Technicien en charge de la sécurité et du développement
Jean-Sylvère PATER	Responsable maintenance des ouvrages
Philippe BRUNIER-COULIN	Responsable exploitation, ouvrages et linéaire
Éric BARON	Technicien supérieur du Développement Durable
Subdivision de Dole	
Jean GUILLEMOT	Responsable Exploitation entretien travaux neufs
Régis FRANCIOLI	Coordonnateur maintenance CRR
Subdivision de Frontignan	
Bruno DEPERRIAUX	Responsable matériel
Gilles PUARD	Responsable chantiers
David ROYER	Responsable du centre de Palavas
Subdivision de Gray	
Hervé PIETRYKOWSKI	Responsable de la gestion domaniale

Subdivision de Lyon	
Vincent PRIN-ABEIL	Responsable Rhône amont
Thierry SADONNET	Responsable Saône
Franck THOLLET	Responsable du domaine fluvial
Luc NEYRAND	Responsable Exploitation
Subdivision de Mâcon	
Philippe MAUGER	Responsable ouvrages
Lionel CONVERT	Responsable linéaire
Serge SAHUC	Technicien en charge de la sécurité et de la maintenance chenal
Sylvain CIERNIAK	Responsable travaux environnementaux et développement
Subdivision de Port-sur-Saône	
Jean-Jacques MILLERAND	Responsable Exploitation-maintenance Petite Saône
Subdivision de la Vallée du Doubs	
Bruno BEDEAUX	Responsable maintenance
Laurent PAUTOT	Responsable Exploitation
Éric VUILLIER	Responsable Travaux
Charles FIGUEROE	Responsable entretien / exploitation secteur Montbéliard
Vincent THEVENOT	Responsable Domaine et maisons éclésières
Élise MAGNIN-RUDELLI	Chargée des maisons éclésières de la subdivision de la Vallée du Doubs



D E C I S I O N
Portant délégation de signature
En matière d'achats inférieurs à 1000 € HT

La Directrice territoriale de VNF RHONE SAONE

Vu le code des transports,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

D E C I D E

Article 1er

Délégation de signature est donnée aux agents désignés dans le tableau annexe I-1, dans la limite de leurs attributions et compétences, et sous le contrôle des chefs de subdivisions et chef d'unité comptable, pour signer les actes et décisions en matière d'achats de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 1 000 € HT.

Article 2

Toute décision antérieure est abrogée. La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à LYON, le 27 mars 2018

La Directrice territoriale
De Voies navigables de France
RHONE SAONE

SIGNE

Cécile AVEZARD

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-1

Liste des agents ayant délégation de signature Pour effectuer des achats inférieurs à 1000 € HT

Nom	Fonction
Direction - Communication	
BLANCHON Didier	Gestionnaire de la vedette le Rhône
Subdivision de Grand Delta	
SUAU Emmanuel	Responsable maintenance
DAURET Jacques	Maintenance des ouvrages
LE BAS Jean-Claude	Maintenance du linéaire CE St Gilles
Laurent RAZZINI	Travaux Bâtiment
Subdivision de Chalon-sur-Saône	
ROCHE Philippe	Maintenance des ouvrages hydrauliques
RIGOLLET Cyril	Responsable entretien secteur aval et balisage
Subdivision de Dole	
COGET Mickaël	Responsable maintenance CRR
BOITET Camille	Responsable mécanique et HS
CHANIET Claude	Responsable exploitation
BARTHE Olivier	Technicien maintenance
Subdivision de Gray	
BONADEI Édouard	Responsable exploitation
CHARTON Fabrice	Responsable maintenance
CLAVIER Dominique	Responsable entretien
RACE Hervé	Responsable entretien
JAONAH Jean-Charles	Adjoint au responsable maintenance Petite Saône
Subdivision de Lyon	
NEYRAND Luc	Responsable centre d'exploitation de FILLON
TOMEZAK Patrick	Gestionnaire site de FILLON
COQUELIN Bernard	Correspondant local Hygiène et Sécurité
PERRIN Yves	Responsable de l'équipe entretien à FILLON
DANDRIEUX Christophe	Chef d'équipe Écluse de Couzon

Nom	Fonction
Subdivision de Mâcon	
DONGUY Dominique	Gestion des fournitures, COT et TH
MATHURIAU Rémy	Entretien voie d'eau
BIEVLIET Christophe	Bathymétrie
CALARD Renaud	Entretien voie d'eau
TYNEVEZ Sébastien	Responsable maintenance ouvrages
Subdivision de Port-sur-Saône	
LEBLEUX Jacky	Responsable entretien
DENIZOT Christophe	Responsable centre d'exploitation de Cendrecourt
VACELET Pierre	Chef d'équipe maintenance exploitation secteur Cendrecourt
VIEILLARD Julien	Responsable pôle maintenance
Subdivision de la Vallée du Doubs	
GUIGNARD Anne - Marie	Chargée domaine Secteur Montbéliard
MARBACH Claude	Adjoint exploitation
ROUHIER Gildas	Adjoint travaux
HUMBERT Dominique	Chef d'équipe maintenance
COUR Alexandre	Chef d'équipe exploitation VDD Sud
BIGNET Gérard	Chef d'équipe entretien VDD Sud
PAOLI Claude	Chef d'équipe d'exploitation Montbéliard Sud
NICOLAS Jérôme	Chef d'équipe MSL VDD Nord
PELLIER Aimé	Agent de maintenance